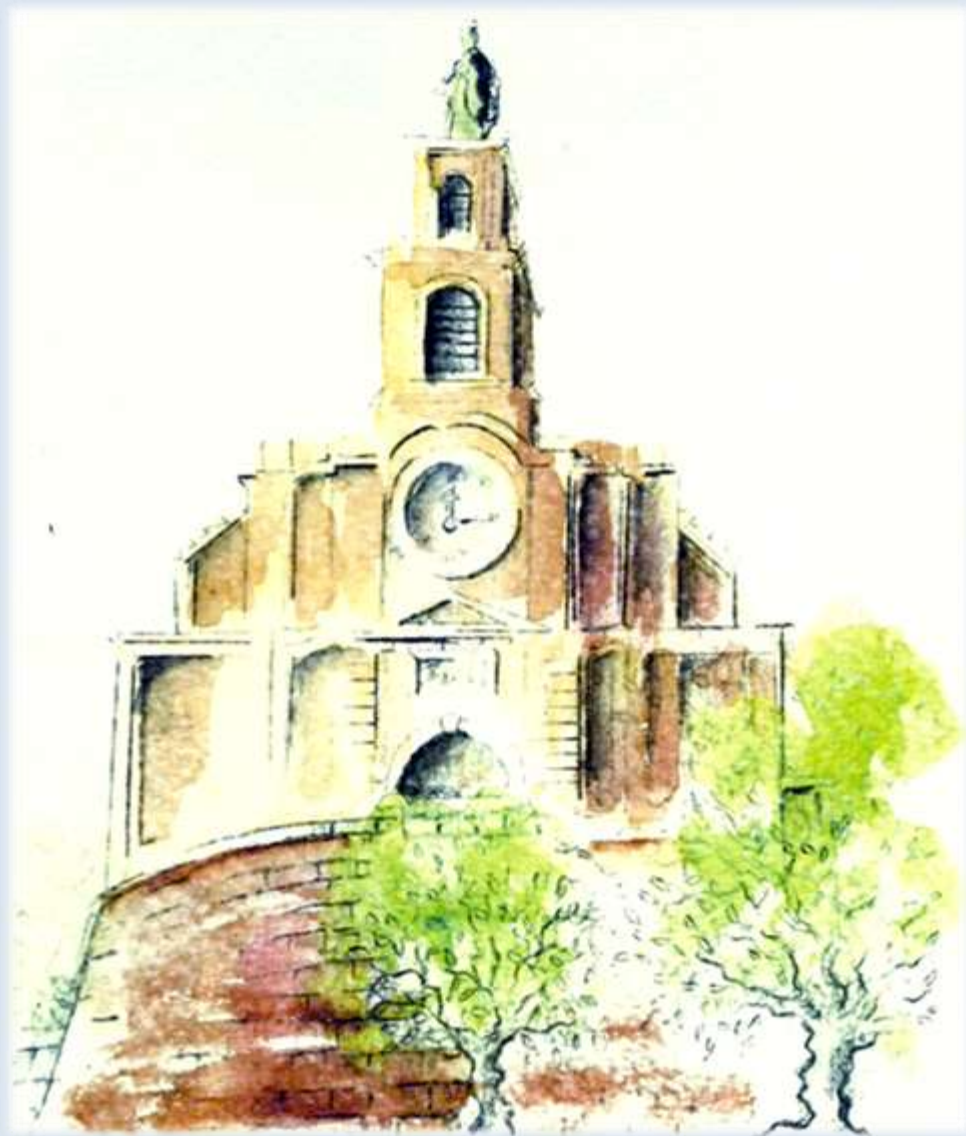


La Décanales Saint Louis de Sète



Préface



Pèlerins ou touristes de passage, la paroisse catholique de Sète est heureuse de vous accueillir dans la décanale Saint Louis, église du monde portuaire chère au cœur des sétois : pêcheurs, négociants, mareyeurs et artisans.

Prenez le temps de la découvrir. Ce fascicule offert vous y aidera.

Plusieurs générations de sétoises et de sétois ont célébré ici leurs joies et leurs peines. Aujourd'hui encore des chrétiens s'y rassemblent autour du Christ ressuscité. Vous serez toujours les bienvenus si vous venez partager sa foi avec la communauté catholique locale à l'occasion du rassemblement dominical dans l'une ou l'autre des huit églises ou chapelles de la ville. Votre foi fortifiera la notre ; votre présence nous sera un soutien.

Terre de passage, l'Hérault tient à conserver une tradition d'accueil et d'hospitalité.

Nous vous souhaitons un agréable séjour dans notre cité.

Père Gérard Frioux
Curé modérateur de Sète

L'ÉGLISE SAINT LOUIS

L'église Saint Louis n'est pas le premier lieu de culte sur l'île de Sète. Elle n'est pas non plus la première église de la ville nouvelle créée dans la seconde moitié du XVII^e siècle sous le règne de Louis XIV. En effet, avant les débuts de l'installation portuaire (1666), il existait une église proche de l'étang de Thau dans le quartier actuel du Barrou (ancienne église Saint Joseph des Métairies aujourd'hui disparue). Et au moment des premiers travaux du port voulus par le ministre Colbert et confiés à Pierre Paul Riquet, il existait une église dont l'emplacement se situait au dessus du môle, au niveau de l'actuel cimetière marin (église disparue également).

La population de Sète commençant à augmenter à la fin du XVII^e siècle, le premier lieu de culte de la nouvelle cité devenait insuffisant. Les consuls de Sète, magistrats élus pour administrer la ville, demandent alors au représentant du roi en Languedoc, l'intendant Nicolas Lamoignon de Basville, l'autorisation et la somme nécessaire à l'édification d'une église de plus grande dimension. Ainsi naquit l'église Saint Louis. L'emplacement choisi correspond au progrès de l'urbanisation du site :

- dans le prolongement de ce qui fut le premier axe directeur de la ville nouvelle, la grande rue (aujourd'hui Grande rue Haute située derrière le bâtiment)
- dans les choix d'extension du quartier dit haut au-delà de la carrière du roi où sont extraites les pierres du port (actuellement le quartier en contrebas de la rue Villaret Joyeuse, à droite en sortant de l'église).

En ce début du XVIII^e siècle, l'édification de Saint Louis marque bien la poursuite du chantier voulu par le Roi.

L'église fut construite de 1700 à 1703 :

- la bénédiction de la première pierre a eu lieu le 24 octobre 1700 par Monseigneur Louis Charles Arnaud Fouquet de Vaux, évêque d'Agde et seigneur de l'île de Sète.

- Le premier office a été célébré le 18 juillet 1703.
- L'inauguration s'est faite le 6 août 1703 en présence de l'intendant de Languedoc.
- La date de 1702 est peinte au sommet de la voûte à peu près au milieu de la nef.

Comme souvent sous l'Ancien Régime, les travaux donnèrent lieu à des difficultés liées aux pratiques peu scrupuleuses des entrepreneurs. En date du 24 mars 1700, l'ordonnance de l'intendant prescrivait la construction de l'église « située au bout de la rue droite ayant le portail tourné vers la mer ». Les plans et devis confiés à l'architecte de la province Augustin Charles Daviler étaient terminés depuis le 12 mars. Il ne restait qu'à procéder à l'adjudication des travaux par les crieurs publics (les « précons ») dans les principales villes du Languedoc. C'est un architecte de Béziers « le sieur Perrin » cautionné par Jacques Dardailhon, architecte nîmois, qui emporte le marché le 19 avril 1700 avec une offre de 33 500 livres au mieux disant contre une offre supérieure (50 000 livres) de l'architecte carcassonnais Cailhaud. Perrin va détourner une partie de ces fonds pour son usage propre en se faisant construire à Sète un magasin et à La Peyrade une résidence sous le nom de son père. En 1701 il doit renoncer à poursuivre l'entreprise : il aurait fallu 13 121 livres pour achever l'édifice. C'est sa caution Dardailhon qui prend alors le relais sous la surveillance d'un expert (Salavert) mandaté par l'intendant. En effet les autorités royales se sont retournées contre lui et ses biens saisis. L'intendant essaie également de récupérer les sommes engagées par Perrin pour son propre compte : la maison et le magasin sont saisis ainsi qu'un chargement de pierres destiné aux travaux du canal.

L'évêque d'Agde s'étant engagé personnellement dans le financement de l'église, 4000 livres sont soustraits à son héritage à sa mort le 4 février 1702. Une dernière ressource permet l'achèvement des travaux. Par arrêt du Conseil d'État du premier mai 1703, la communauté des habitants de la ville de Sète est autorisée « à établir et lever pendant 6 ans des droits de subvention » (c'est-à-dire le prélèvement d'une taxe) sur le vin vendu en gros et en détail dans la cité mais aussi dans le port et les canaux, sur les vaisseaux, tartanes, galères et autres barques « pour les boissons des

équipages, à raison de 3 livres par muid sur les vins étrangers et 20 sols sur les vins du cru des habitants recueillis dans la dite ville et non ailleurs ». Le texte précisait bien l'objet de cette mesure : « pour l'achèvement des travaux qui restent à faire pour mettre leur église dans sa perfection, et qui n'ont pas pu être parachevés à cause de la fuite et abandon du nommé Perrin ». C'est un maître maçon biterrois Médaille qui prit alors en charge la fin du chantier.

La première originalité de l'église Saint Louis tient à la personnalité et à l'œuvre de l'architecte Augustin Charles Daviler. C'est lui qui en donne les plans et le devis définitif en mars 1700. Il meurt en juin 1701 sans voir l'édifice achevé. Selon l'usage du temps le concepteur d'un édifice se borne à donner plans et devis détaillés et n'intervient pas dans la phase de réalisation.

Cet architecte a été formé en deux étapes :

- d'abord à Rome où il a été pensionnaire du roi (1674),
- Puis à Paris où il intègre l'agence des Bâtiments du Roi dirigée par le grand architecte Jules Hardouin Mansart (de 1684 à 1689).

Il est l'auteur d'un cours d'architecture célèbre qui fera référence jusqu'au XIX siècle.

Daviler est donc un architecte classique, étranger au milieu des architectes provinciaux du Midi. Il a pour modèle les grandes réalisations religieuses romaines qu'il a pu étudier lors de son séjour. En outre, il a travaillé dans le plus prestigieux cabinet d'architecture de l'époque et a été associé aux grands chantiers royaux de l'époque (Versailles, Trianon...).

En 1691, il quitte Paris pour s'installer à Montpellier. Il devient en 1693 architecte des États de Languedoc, l'assemblée provinciale qui gère notre région. Il a beaucoup œuvré dans les hôtels particuliers de cette ville. On lui doit surtout l'arc de triomphe qui ouvre sur la place du Peyrou.

En fait ce parisien formé à Rome et à l'école française classique a su remarquablement s'adapter aux traditions locales en matière de construction. C'est particulièrement le cas ici à Sète. Après avoir abandonné un premier projet trop ambitieux et peu adapté aux contraintes du site, il donne pour l'église Saint Louis un plan qui correspond en grande partie aux traditions languedociennes des églises médiévales. Cela se traduit par :

- une nef unique sans bas cotés (à noter que les chapelles latérales ne communiquent pas entre elles)
- un transept à peine marqué par les deux grandes chapelles (la Sainte Vierge d'un côté, Saint Joseph de l'autre)
- un chœur profond et fermé car, à l'origine, il ne s'ouvrait pas sur les deux larges ouvertures que l'on voit actuellement à droite et à gauche.
- Une nef peu éclairée couverte d'une voûte en berceau simple.



Le tout donne une impression de robustesse qu'accentue aujourd'hui la masse sans ornement de la façade. En réalité son aspect dépouillé doit plus aux carences du financement qu'aux véritables intentions du concepteur. Daviler avait en effet prévu deux obélisques ou pyramides de dimensions réduites de part et d'autre du clocher. Il avait également conçu un décor sculpté avec fronton sommital sur l'avant corps central. Les problèmes financiers du chantier ne permirent pas d'achever la façade. Elle se trouve ainsi réduite à une mouluration très simple, ce qui a pour résultat de souligner plus encore les grandes masses de maçonnerie. Il ne reste de ces ambitions que le résultat des calculs de proportion établis par Daviler entre les différents éléments de la façade. En extension, si la longueur de la maçonnerie surplombant la porte est égale au tiers de la façade, les deux ailes basses qui encadrent le corps central correspondent au quart de la longueur totale. En élévation, la hauteur mesurée jusqu'à la base du clocher est dans la proportion de 1,5 par rapport à la hauteur du perron jusqu'au dessus de la porte.

Il convient aussi de s'interroger sur l'inversion de l'orientation de l'église. C'est la façade d'entrée qui est tournée vers l'est, vers le soleil levant, contrairement à l'usage.

Deux explications ont été avancées :

- les contraintes du terrain : l'église a été édifiée sur les pentes de la colline Saint Clair. Cet emplacement a pu limiter le choix de l'architecte pour une entrée coté Grande rue Haute.
- Cette originalité peut aussi renvoyer à des raisons politiques et symboliques. L'universitaire Thierry Verdier qui a consacré sa thèse à Daviler parle d'une « église phare ».

Située ainsi face à la mer, dominant la ville et le port naissant, l'église témoigne de la puissance royale. Comme la ville est placée par Louis XIV sous le patronage de Saint Louis, il y a là le désir de manifester ostensiblement une valeur monarchique et religieuse, qui plus est, dans une province marquée par la présence d'une forte communauté protestante. Au fond de l'église, derrière le maître autel, le tableau de

l'apothéose de Saint Louis rend bien compte de cette volonté. Le roi est élevé aux cieux par des anges au dessus de la colline et du port.

L'aménagement intérieur date en partie du XVIII siècle. L'affectation des chapelles de la nef a varié au fil du temps. Les strates culturelles



contemporaines se sont ainsi surimposées : Jeanne d'Arc, le curé d'Ars... Persistent aujourd'hui deux témoignages d'une piété ancienne : culte des saints thaumaturges Saint Roch et Saint Clair, l'un régional, l'autre local. La cohérence du chœur et des deux grandes chapelles du faux transept tient à son décor typique du XVIII siècle : marbres polychromes et stuc. La toile du retable présentant Saint Louis porté au ciel par des anges offre une particularité : la représentation de Sète vue de la mer par mauvais temps n'est pas

sans rappeler le tableau consacré au port de Sète par Claude Joseph Vernet dans sa série des ports de France commandée par Louis XV en 1753. Ici culte royal et culte de la Sainte Famille cohabitent du retable aux deux autels latéraux dédiés à la Vierge (à droite) et à Saint Joseph (à gauche).



L'accès à l'édifice ne fut aménagé que progressivement. Le grand perron débordant formant promontoire date des années 1742-1751. Il est l'œuvre d'un ingénieur militaire affecté à Sète Georges Baptiste Dasté. Les escaliers n'étaient pas alors placés latéralement mais en façade plongeant sur la rue en contre bas. Les escaliers actuels ont été posés sous le Premier Empire (1805-1808) et le perron restauré ne prit son aspect actuel qu'en 1830.

La deuxième originalité de cette église réside dans son association étroite avec la vie religieuse et publique de la cité depuis sa naissance. Tous les grands événements de la vie locale et nationale s'y déroulent ; entrée en fonction des consuls, messe en l'honneur d'une naissance royale, Te Deum pour des victoires... Ainsi cette église est demeurée chère au cœur des sétois. Elle est toujours associée aux deux grandes fêtes de la vie locale : la Saint Pierre début juillet et la Saint Louis fin août. C'est pourquoi les sétois lui ont conservé le nom d'église décanale c'est-à-dire église du curé doyen.



Le doyen qui a laissé à Sète l'héritage spirituel le plus important fut le chanoine Henri Gaffino (curé doyen de Sète de 1858 à sa mort en 1899). On lui doit la consécration de la chapelle de Saint Clair à Notre Dame de la Salette, la création de pèlerinages le 19 de chaque mois au sommet de la colline et, dans l'église Saint Louis, les réaménagements du chœur par les deux larges ouvertures pratiquées des deux cotés et donnant accès à la sacristie (à droite) et à une chapelle réservée aux hommes (à gauche). Il parvient en avril 1869 à faire ériger une statue de Notre Dame des Mers (Stella Maris) sur le clocher de son église décanale. Il renforce ainsi le sens initial de l'église du XVIII siècle tournée vers la mer et les activités du port.



B. Peschot
Université Paul Valéry
Montpellier III

Sont classés au titre des monuments historiques les objets mobiliers ci-dessous :

- *Le maître autel et son retable, pierre, marbres polychromes et stuc, toile du retable l'apothéose de Saint Louis (XVIII siècle),*
- *L'autel latéral de la chapelle du Sacré Cœur, marbres polychromes (XVIII siècle),*
- *L'autel latéral et retable de la chapelle de la Vierge y compris la statue de la Vierge, marbres polychromes, bois et stuc (XVIII siècle) deux dates inscrites,*
- *L'orgue du facteur Moitessier (1843).*



Sources :

- *Archives de la paroisse : fonds documentaire.*
- *Thierry Verdier, « Augustin-Charles d'Aviler, architecte du roi en Languedoc », (2003)*
- *Archives départementales de l'Hérault, série C, numéros 500 et 4829.*



Jun 2015